

vingt-quatre pieds les uns des autres. Le sol fut labouré plusieurs fois à une profondeur de six pouces, et fouillé jusqu'à une profondeur de quatorze pouces. Il y fut ensuite enfoui vingt charretées par acre, de fumier de cour de ferme, et cent minots de chaux furent aussi déposés à la surface de chaque acre. Trois minots et demi d'avoine, un quart de minot de mil et quatre livres de trèfle furent mis en terre sur chaque acre en y promenant la herse pour étendre la chaux. De cette semence, l'on recueillit 70 minots d'avoine par acre, pesant 39 livres par minot, et l'on vendit 4,200 livres de paille par acre. L'année suivante, l'on vendit trois tonnes canadiennes, soit 6,000 livres de foin par acre, de ce champ dont l'exacte étendue est de 8 acres et un quart, de 14 perches et 17 verges, sans tenir compte de deux charretées de ratelées. Pendant huit années, ce champ parut produire autant la première année, bien qu'il ne fut pas rasé à la surface. M. Thompson pense que ce terrain est plus propre à la production des avoines et des herbes qu'à celle des racines et du vert, et qu'il vaut mieux le laisser en prairie. Situé dans une profonde vallée, ce champ est entouré sur trois de ses côtés par la forêt primitive qui, elle aussi, disparaîtra avec le temps.

La terre de M. Manchester est une argile forte, graveleuse ou sablonneuse, et j'y ai vu d'excellentes récoltes de betteraves, de panets, de carottes et d'avoines. Ces deux messieurs s'occupent à démontrer, de la manière la plus digne et la plus recommandable, dans les loisirs que leur laissent leurs affaires à la ville, ce dont est capable le sol de cette partie du Nouveau-Brunswick. Il est clair, cependant, qu'il faut des capitaux pour faire ainsi de la grande culture, et que bien peu de cultivateurs s'y livreront, tant qu'ils auront des récoltes qui les paieront sans entraîner de ces dépenses. Toutefois, cet exemple a une grande valeur et sera suivi plus ou moins à l'avenir. Les deux hommes que je viens de nommer sont en avant de leur temps, et peuvent être considérés comme les apôtres de la culture scientifique au Nouveau-Brunswick.

J'extrait ce qui suit de mon rapport de 1880.

"La province du Nouveau-Brunswick, outre ses richesses minérales qui ne font que commencer à se développer, et ses richesses forestières, est fort propre à l'agriculture. Il s'y trouve à plusieurs endroits des terres qui possèdent des propriétés vraiment remarquables, tandis que dans d'autres, le sol qui se cultive facilement, après avoir été débarrassé du bois, est riche de l'accumulation de matières fertilisantes depuis plusieurs siècles. Nombre de coteaux qui avoisinent la belle vallée de la rivière St Jean paraissent très propres à l'élevage des animaux, du bétail surtout. On y trouve en grande partie de l'argile sablonneuse ou graveleuse, parfois un peu dure, mais généralement friable, et dont la profondeur et la qualité varient, bien qu'elle soit bonne à peu près partout. Sauf l'île du Prince Edouard, il est probable que le Nouveau-Brunswick renferme comparative-ment plus de terre cultivable que les autres provinces du Canada. Jusqu'ici, les principaux établissements sont situés dans le voisinage ou le long des rivières qui arrosent le pays: mais il y a encore des millions d'acres en disponibilité, et tout aussi bons, probablement pour la culture, à l'exception des terres des vallées ou protégées par des chausses. Toutefois, ces parties inhabitées sont pour la plupart couvertes d'une épaisse forêt, et je doute que les cultivateurs anglais, fussent disposés à les défricher. C'est là un travail herculéen, mais l'on pense que le bois suffirait à payer les dépenses. Il est possible de défricher le sol à raison de \$12 à \$20 l'acre, et l'on dit qu'un bucheron canadien peut abattre un acre de gros bois en